



**SPP et PATS
SDIS du RHONE**

Monsieur le Président du Conseil
d'Administration
du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 8 novembre 2010

Objet : augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant

Monsieur le Président,

Par le biais de plusieurs courriers et au cours de différentes rencontres nous vous avons interpellés sur une revalorisation des tickets restaurant. Un argumentaire précis vous avait été transmis dans notre correspondance du 4 janvier dernier, dans lequel nous vous demandions une augmentation de la valeur faciale à 9 €, ainsi qu'une ré-indexation annuelle établie en accord avec les partenaires sociaux représentatifs.

A chacune de nos sollicitations, vous avez apporté la même réponse : **"les finances sont au plus bas et si je décidai de le faire un jour cela se ferait en concomitance avec le conseil général"**.

Nous venons d'avoir confirmation que les agents du conseil général bénéficiaient depuis maintenant deux mois de tickets restaurant d'une valeur de 7,50 €.

Nous sommes très surpris, d'une part, que cette augmentation ne soit réservée qu'aux seuls agents du conseil général, et d'autre part, que vous n'ayez pas tenu votre parole.

Au regard de ce revirement, nous vous demandons de faire en sorte que tous les agents du SDIS du Rhône bénéficient également de cette augmentation avec une rétroactivité prenant effet au 1er septembre 2010.

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général

Gilbert LEBRUN